

EFFETS SOCIAUX ET URBAINS DE ADC - 64 CLÉRY



EFFETS INDIVIDUELS

LIEN SOCIAL

Des interactions sociales ont été observées entre différents publics **acteur·rice-s du quartier** et **personnes travaillant sur le site**. Ces échanges ont été constatés :

- dans la vie quotidienne du projet, lors d'activités avec des publics dédiés et lors de temps spécifiques organisés pour favoriser les rencontres entre ces publics

Ces rencontres ont lieu **au moins une fois par mois**.

| *Collaboration avec la Mairie de quartier.*



INSERTION PROFESSIONNELLE



Les actions de formation, d'accompagnement à la création d'activité ou à l'emploi ont bénéficiées à 50 personnes et ont permis à certaines personnes **des personnes ou des structures ont été accompagnées et d'obtenir des emplois à l'extérieur du lieu**

| *Accompagnement à la création et au développement d'entreprises.*

CAPACITÉ À AGIR



NA nouveaux projets ou actions (atelier, évènement, marché, ...) imprévus **portés par une ou des personnes fréquentant le lieu** ont émergés.

| *NA.*

EFFETS COLLECTIFS



SOLIDARITÉ

Des échanges, dons ou mutualisations de **compétences et espaces** ont été observés entre **acteur·rice·s du quartier et personnes travaillant sur le site**

| *Lauréats, partenaires, experts, clients.*



RÉSEAU DE PERSONNES

La création de réseaux de personnes **autour d'une thématique** a été observée entre **acteur·rice·s du quartier et personnes travaillant sur le site**

| *Entreprendre dans la filière cuir.*



SENTIMENT D'INCLUSION OU D'EXCLUSION

Il a été observé que **certaines personnes se sentent faire partie d'un groupe autour du projet**

| *Appartenance à ADC.*



ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Concernant l'équipe de gestion et animation du lieu, **plus de femmes que d'hommes sont présent.e.s.**

Concernant les dirigeants, **moins de femmes que d'hommes sont présent.e.s.**

Concernant les résident.e.s et les occupant.e.s et les publics, **autant de femmes que d'hommes sont**

EFFETS SUR LE QUARTIER ET LE TERRITOIRE

ENTRETIEN DES ESPACES

Le projet a permis d'améliorer l'attractivité des espaces

| *Locaux rénovés.*



SERVICES PUBLICS ET DE PROXIMITÉ

Le projet n'a rien changé dans la gestion urbaine des espaces existants par les services des collectivités ou de leurs partenaires (ramassage des ordures, propreté, entretien, sécurité...).

| .



INNOVATION PUBLIQUE

La collaboration avec les partenaires publics et privés n'a pas fait évoluer leurs pratiques professionnelles.

